

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL OFFENSIF

Code ISIN Part C : FR0010395624
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement long terme (supérieur à 5 ans), une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 80% de l'indice MSCI World en EURO (calculé dividendes nets réinvestis) et à 20% de l'indice FTSE-MTS Global (calculé coupons nets réinvestis) en cours de clôture, et ce en recherchant le meilleur couple rentabilité / risque.

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie d'abord sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la Société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Ensuite, dans le cadre du Comité Multigestion, l'équipe de gestion choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé en permanence entre 60% minimum et 100% de l'actif aux marchés actions (via des titres en directs et/ou des OPC dont 30% maximum aux marchés des actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations et 20% maximum aux marchés actions des pays émergents). Le fonds sera également exposé aux marchés de taux dans une limite maximale de 40% de l'actif net via des titres en directs et des OPC.

L'actif de l'OPCVM sera investi dans une fourchette de 20% à 100% de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif et de fonds d'investissement comprenant les parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers ou les parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier dont : 20 à 100% maximum en OPC actions; 40 % maximum en OPC obligataires, monétaires et monétaires court terme; 0 à 30% maximum en OPC sans critère de classification; 0 à 30% maximum en OPC indiciels cotés.

Il peut s'agir d'OPCVM (hors Fonds de Fonds) de droit français ou étranger dans la limite maximale de 100% ou étrangers et de parts ou

actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union Européenne dans la limite maximale de 30% respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 50% de son actif net en actions en direct et à hauteur de 15% maximum en obligations et instruments du marché monétaire de notation minimale « BBB » (Agence Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou Fitch) émises par des émetteurs publics et/ou privés. Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de taux de catégorie « Haut Rendement » (notation inférieure à "BBB-" Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch) dans une limite maximale de 10% de l'actif. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre 1,25 et 9. Les marchés d'intervention sont mondiaux et portent sur des titres libellés dans des devises de l'OCDE. L'OPCVM pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures, options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change et/ou de devises.

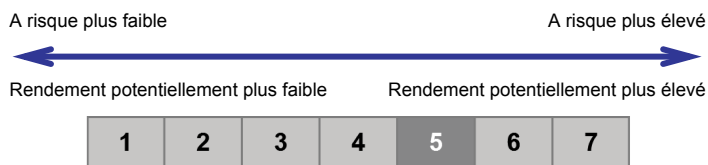
L'OPCVM pourra avoir également recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 20% de l'actif.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de RBC Investor Services Bank France S.A. chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions Internationales sur lesquels le fonds peut être exposé à hauteur de 100% maximum.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Néant

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|----------------|--------|
| Frais d'entrée | 1,00 % |
|----------------|--------|

| | |
|-----------------|-------|
| Frais de sortie | Néant |
|-----------------|-------|

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

| | |
|----------------|--------|
| Frais courants | 1,95 % |
|----------------|--------|

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Néant |
|---------------------------|-------|

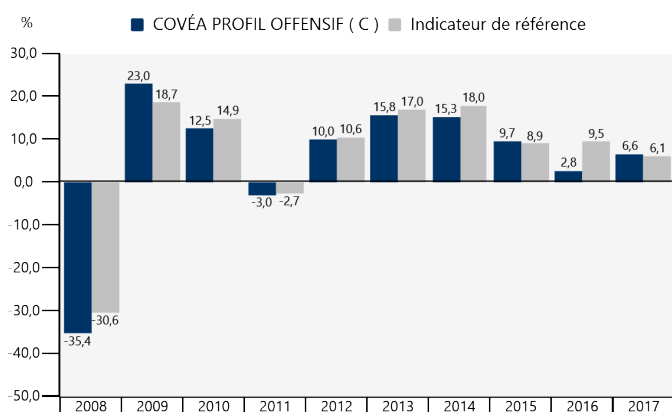
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **29 décembre 2017**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



*1 ère VL le 31/01/2007

* L'indice MSCI World est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

* L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence le 17 octobre 2012. Auparavant, son indice de référence était composé de 80% de l'indice MSCI World en Euro, 10% de l'indice FTSE-MTS Global et 10% de l'indice Citigroup World Global Bond Index (couvert en Euro).

Année de création de l'OPC : **1998**

La Part « C » a été créée le 02/11/2006.

Devise : EUR

Indicateur de référence : 80% MSCI World en Euro + 20% FTSE-MTS GLOBAL couvert en euro (dividendes réinvestis)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A., 105 rue Réaumur - 75002 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09 février 2018.